

d'emplois. C'est pourquoi la réduction du déficit annuel du Canada est l'une des principales priorités de mon gouvernement.

Il ne fait aucun doute que nous pouvons, en améliorant nos relations commerciales bilatérales, nous aider l'un l'autre à créer de nouveaux emplois. Mais il y a aussi des secteurs dans lesquels nous pouvons appuyer les efforts de l'autre pour décrocher des contrats à l'étranger, surtout lorsque nous possédons des ressources et des compétences complémentaires que nous pouvons offrir à des pays de l'Afrique ou du Moyen-Orient, par exemple.

Nous pouvons favoriser les transferts de technologies en multipliant les échanges parmi nos médecins, nos scientifiques, nos techniciens et nos étudiants dans le cadre du programme de coopération technique.

Et en travaillant plus souvent ensemble, nous devrions être capables de mettre en commun nos points de vue et nos méthodes de règlement des problèmes pour créer de nouvelles techniques que nous pourrions commercialiser dans le monde entier.

Les entreprises privées de nos deux pays constituent la pierre angulaire sur laquelle repose l'accroissement du commerce canado-brésilien. Pour cette raison, je puis vous assurer que le gouvernement du Canada est prêt à faire sa part pour jeter les bases d'une plus grande coopération entre les secteurs privés du Brésil et du Canada.

En guise de conclusion, permettez-moi d'ajouter que mon gouvernement est également résolu à lutter plus activement à l'échelle internationale pour maintenir la paix et la stabilité mondiales.

Je suis persuadé que le nouveau gouvernement du Canada et le nouveau gouvernement du Brésil peuvent lutter pour atteindre cet objectif avec la même vigueur et la même détermination que celle dont votre Chambre fait preuve pour améliorer nos relations économiques bilatérales.

Je vous remercie. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.